

CATALOGUE DES SEJOURS

2026



SERVICE « OLE-VACANCES »

Ce carnet est rédigé à
l'intention des
représentants légaux de
nos vacanciers, leurs
services
d'accompagnement,
d'accueil ou
d'hébergement, leur
famille ou leur réseau

Par sa compétence dans ce secteur, l'équipe d'OLE a pour mission de proposer, construire et organiser des séjours à destination de la personne porteuse de handicap mental. Nous nous engageons bien au-delà du service d'un « Tour-operator »

Vous souhaitez y inscrire un bénéficiaire, un enfant, un frère, une sœur ... ?



Rendez-vous sur notre site : www.legardianv3.be - rubrique OLE pour télécharger les documents utiles.

Ceux-ci peuvent aussi vous être envoyés sur simple demande.

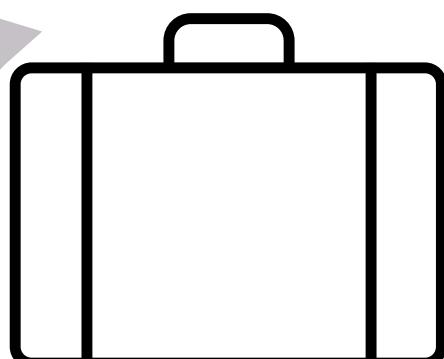
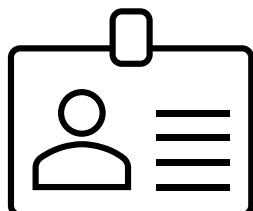
Adresse et Numéros utiles

LEGARDIAN ASBL

Rue de bidet 8 5590 Chapois (Ciney) Tél : +32/ 83 21 44 48

Logistique et inscription Nathalie Cousin Coordinatrice Olé

0496/ 96 38 31 - Coordination.ole@legardianv3.be



1. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

ARTICLE 1 : ACCEPTATION

La participation à nos séjours suppose l'acceptation totale des conditions générale et des conditions spécifiques par la personne procédant à l'inscription. Celle-ci en assume la responsabilité.

ARTICLE 2. NOS SÉJOURS

§1. DÉFINITION

Nos séjours s'adressent aux personnes adultes présentant un handicap mental, des deux sexes, jouissant ou non d'une certaine autonomie et âgés au moins de 18 ans.

Ces séjours ne conviennent pas aux personnes :

- *Nécessitant une prise en charge supérieure à la norme d'encadrement prévue quelle qu'en soit la raison ;*
- *Nécessitant des soins spécialisés (nursing par exemple)*
- *Nécessitant plus de 2 injections par jour par une infirmière extérieure;*
- *Transportant des produits dangereux (oxygène par exemple) ou devant être réfrigéré durant le transport.*
- *Dont la problématique peut faire courir des risques à l'association en général et aux autres vacanciers en particulier.*

La participation à un séjour de type hôtelier nécessite certains comportements sociaux indispensables, afin de ne pas mettre en péril le séjour du vacanciers et/ou du groupe :

- *Adopter un contact cordial avec les membres du personnel hôtelier mais également avec les touristes et être capable de se repérer ou demander de l'aide en cas de nécessité.*
- *Accepter la gestion de la nourriture lors des repas car nos séjours sont basés en formule buffet (excès de nourriture et de boissons)*
- *Gérer la frustration sans débordements violents (verbal et physique)*
- *Être capable de passer la nuit dans sa chambre sans perturber le sommeil de son voisin*
- *Ne pas « s'approprier » les objets ne lui appartenant pas*

§2. CHOIX DES DESTINATIONS, COMPOSITION DES GROUPES, PROFIL INDIVIDUEL

Les participants sont orientés vers les différentes destinations, toujours préférentiellement suivant leur choix, mais également en fonction des profils de chacun pour assurer des vacances harmonieuses à tous.

L'inscription par téléphone reste un moment d'échange où nous réfléchissons ensemble à la meilleure orientation possible (gîte ou hôtel) et la destination appropriée.

A ce titre le « profil individuel » doit être complété avec le plus grand soin et de façon objective. Ce document va servir de base à nos animateurs pour préparer leur séjour, leur accompagnement individuel et collectif, d'assurer une continuité dans la dynamique d'accompagnement pédagogique sur les points d'attention.

Tout renseignement manquant ou erroné implique immédiatement la responsabilité du souscripteur.

§3. ORGANISATION

Nous nous chargeons pour ces séjours :

- *De sélectionner et composer l'équipe des animateurs*
- *De composer le groupe des vacanciers*
- *De gérer le choix des lieux et des réservations*
- *De distribuer l'argent de poche*
- *De la distribution quotidienne des médicaments*
- *De veiller à l'hygiène*
- *D'organiser les repas*
- *D'organiser les loisirs*
- *Du suivi médical (jusqu'au rapatriement si nécessaire).*

La prise en charge du Gardian-Olé, s'arrête dès qu'un vacancier quitte le lieu de séjour involontairement (hospitalisation, rapatriement) ou volontairement (fugue, départ avec un parent).

Toutes les obligations sont des obligations de moyens, limitées aux conditions financières convenues, sans garantie de résultat.

Pour favoriser les rencontres et la socialisation des vacanciers, les groupes sont volontairement constitués de personnes issues de milieux différents (famille, institutions).

§4. SEXUALITÉ ET COUPLE

Les séjours sont par principe mixtes.

Il est donc normal que tout au long des vacances des liens relationnels puissent se nouer entre certains vacanciers et vacancières.

Le Gardian ne peut pas garantir la "surveillance" de tous et toutes à tous les instants du jour ou de la nuit.

Une méthode contraceptive est donc souhaitable pour les femmes.

Comme prévu sur la fiche d'inscription, c'est au représentant du bénéficiaire qu'incombe l'initiative et la responsabilité finale en matière de contraception.

Dans ce contexte, les couples sont les bienvenus.

L'équipe d'encadrement veillera à ce qu'ils ne s'isolent pas en permanence et qu'ils participent aux activités principales avec le groupe, afin de garantir l'ambiance générale du séjour.

Ils auront demandé à l'inscription une chambre double, lieu privilégié pour des moments d'intimité.

§5. DEMANDE PARTICULIÈRE POUR LA RÉPARTITION DES CHAMBRES

Une répartition préalable des vacanciers est réalisée avant le départ.

Celle-ci tient compte dans la mesure du possible des demandes des vacanciers.

Nous ne pouvons toutefois assurer que chaque exigence sera rencontrée.

Dans le cas de séjour à l'hôtel une chambre double ou simple peut faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

§6 ARGENT DE POCHE

Nous n'imposons aucune somme minimale pour l'argent de poche des vacanciers.

Les prix demandés comprennent les frais liés aux activités annoncées dans le catalogue, l'hébergement, l'encadrement, le transport, les repas et les boissons.

Les vacances sont un moment pour « faire plaisir » et « se faire plaisir ». Les dépenses liées à l'argent de poche ne sont donc pas strictement contrôlées, toutefois les animateurs assurent une surveillance discrète et bienveillante dans ce cadre.

§7 LES SEJOURS DE TYPE « REPIT »

Les séjours de type « répit » sont destinés aux personnes éprouvant des difficultés à s'inscrire dans un séjour « traditionnel », en raison de besoins spécifiques, de comportements qui ne sont pas toujours adaptés à une vie de groupe. Les séjours ont également pour vocation de permettre à la famille ou au service de souffler un peu, de prendre du recul.

Les séjours « répit » se compose d'un groupe de maximum 5 vacanciers pour un séjour de 3 à 5 jours dans un cadre sécurisant accompagné d'un professionnel (profil éducateur ou équivalent) et d'un ou deux animateurs Olé.

§8 RÉSERVE

Le Gardian se réserve le droit :

- *De refuser un vacancier dont le profil ne correspondrait pas au séjour proposé.*
- *De ne pas permettre le départ à un vacancier ne disposant pas des documents requis*
- *D'annuler l'organisation d'un séjour si celui-ci ne pouvait présenter les conditions de sécurité nécessaires. Dans la mesure des places disponibles des alternatives seront proposées.*
- *D'annuler l'organisation d'un séjour si celui-ci n'atteignait pas un taux de remplissage de 80 %. Dans la mesure des places disponibles des alternatives seront proposées.*
- *D'adapter l'encadrement d'un séjour sans modification de prix en fonction du nombre de personnes inscrites.*

ARTICLE 3. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Toute inscription s'effectue par téléphone au 0486/ 96 38 31 à partir du 15 janvier de l'année en cours.

Nous vous rappelons que celles-ci peuvent être effectuées pour toute l'année.

Afin de valider l'inscription nous avons besoin de :

- *La fiche d'inscription endéans les 15 jours*
- *Le profil bénéficiaire et médical endéans les 30 jours.*

Nous marquons votre attention sur le fait que les prestations de soins de types infirmiers (journaliers ou hebdomadaire) feront l'objet d'une analyse avant validation de l'inscription.

Après validation de l'inscription, vous recevrez par courrier postal ou par mail la facture endéans les 15 jours.

Au plus tard un mois avant le départ, vous recevrez par courrier postal :

- Les informations utiles aux séjours
- Le profil technique
- La check-list bagage
- Le trousseau bagage
- Les étiquettes bagages



La médication doit nous parvenir 15 jours avant le départ, confirmée par le médecin traitant.

L'inscription n'est effective qu'après le paiement de l'inscription et dès la réception de tous les documents requis.

ARTICLE 4. LES ACTES MÉDICAUX, LES SOINS INFIRMIERS, LA MÉDICATION

§1 INTERDICTION ET MEDICATION

Tous les soins infirmiers autres que la distribution des médicaments préparés dans les semainiers seront réalisés par des professionnels des soins de santé à la charge du bénéficiaire concerné (injection, toilette complète, pansement, ...).

En cas d'erreur ou d'omission, la modification de la médication sera effectuée par une infirmière indépendante ou un médecin et porté à charge du vacancier.

Les semainiers, marqués au nom du vacancier, seront remis le jour du départ au responsable du groupe et devront couvrir la période de vacances plus une semaine complète de réserve

Les médications « d'urgence » pour trouble du comportement ne seront pas acceptées.

§2 BESOIN DES SERVICES D'UN-E INFIRMIER-ÈRE

Il est indispensable de noter dans le profil les soins réguliers à prodiguer afin de prévoir au mieux l'intervention sur place dès le premier jour des vacances.

En pratique, le bénéficiaire se munira dès le départ, du matériel nécessaire pour ces soins, des documents ad-hoc pour les interventions mutuelles et des prescriptions utiles.

§3 URGENCE

En cas d'intervention d'urgence durant le séjour, le responsable ou la coordination du service prendra contact avec la personne renseignée sur le profil pour agir au mieux de l'intérêt du vacancier.

Si une dépense conséquente doit être consentie, une avance de fond pourra être demandée.

§4 SEJOURS A L'ETRANGER

Il appartient au vacancier de vérifier sa couverture mutuelle lors de séjour à l'étranger et/ou de souscrire à une assurance complémentaire.

Les documents devront être remis au responsable du séjour au moment du départ.

Tous les frais occasionnés seront à charge du vacancier.

ARTICLE 5. LES ANIMATEURS

Les animateurs sont tous des bénévoles.

Ils sont de formations, de cultures et de nationalités différentes et souhaitent s'investir dans un projet commun.

Chaque équipe est placée sous la coordination d'un "responsable", choisi parmi les plus anciens ayant déjà l'expérience des séjours.

Le rôle de l'équipe est d'accompagner le vacancier pendant ses vacances, ce qui sous-entend pour nous deux notions :

- L'une matérielle, technique, concrète : partager la vie des bénéficiaires, partager les repas, les loisirs, les tâches quotidiennes, veiller aux soins,... en "faisant avec"
- L'autre humaine : parler, écouter, partager dans une relation respectueuse.

L'animateur n'est pas l'éducateur de l'institution, n'est pas le parent, n'est pas un garde-malade ou un infirmier.

Il est un guide bienveillant, suscitant l'intérêt, créant les occasions, motivant, gérant le temps et rythmant la vie quotidienne à bon escient en fonction des souhaits de chacun.

ARTICLE 6. DESISTEMENT

Tout désistement de participation à un séjour doit être signifié par écrit à l'ASBL Le Gardian.

Un désistement signifié :

- **Au-delà de 60 jours avant le départ donne droit à l'ASBL Le Gardian de porter en compte les frais de dossiers soit 50.00 euros.**
- **Entre le 60ème et le 30 ème jour avant le départ donne droit à l'ASBL Le Gardian de facturer 75% du séjour.**
- **Entre le 30 ème jour et le jour du départ, donne droit à l'ASBL Le Gardian de facturer la totalité du séjour.**

Dans le cas d'un désistement, pour autant qu'un vacancier inscrit sur la liste d'attente satisfasse aux conditions de participation et marque accord pour son inscription, le remplacement sera effectué et aucun frais ne sera porté en compte du vacancier initialement inscrit, si ce n'est les frais de dossier soit 50.00 €.

L'inscription à certains séjours peut être considérée comme définitive sans aucun remboursement possible. Se référer aux conditions spécifiques.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'article 7 §2 du point "assurance annulation".

ARTICLE 7. LES ASSURANCES

§1. ASSURANCE RC

L'assurance RC couvre les vacanciers dans tous les cas où un dommage quelconque est causé à des tiers, c'est à dire des personnes ou des biens extérieurs au groupe.

Elle ne couvre pas les dommages causés à des biens personnels (lunettes, bagages, dentier, fauteuil roulant, ...) ou confiés (dans la location machine à laver, TV, ...) qui sont donc à couvrir par les vacanciers.

Celui-ci en décharge le Gardian.

§2. ASSURANCE ANNULATION, ACCIDENT CORPOREL ET RAPATRIEMENT

Le Gardian ne propose pas directement ces types d'assurance.

Il convient de vous renseigner à titre personnel en fonction de votre couverture mutuelle ou autre en la matière, et si vous le jugez nécessaire d'y souscrire.

Les renseignements utiles à chacun devront être remis aux responsables du séjour (Preuve d'adhésion, formulaire de déclaration, numéros de contact).

ARTICLE 8. LE RENVOI D'UN VACANCIER

Un renvoi est toujours la conséquence d'une faute grave commise par un bénéficiaire ou par ses référents (par exemple : renseignements omis sur le profil individuel).

Cette faute, ou attitude doit mettre les vacances du groupe en péril et rendre la tâche des animateurs impossible.

Liste non-exhaustive de faits pouvant entraîner l'exclusion :

- Les attitudes du bénéficiaire le mettent en danger
- Les attitudes du bénéficiaire mettent le groupe en danger
- Les attitudes du bénéficiaire dépassent les possibilités de gestion de l'équipe d'animateurs
- Le Profil Individuel n'est pas révélateur de la personnalité ou des problèmes réels (physiques ou mentaux) du vacancier.
- Des caractéristiques importantes ont manifestement été cachées sur le Profil Individuel, cette omission rendant la présence du vacancier inadaptée au séjour.
- ...

L'équipe d'animation aura mis en œuvre tous les moyens à sa disposition avant d'aboutir à cet ultimatum.

Un contact privilégié entre la permanence d'Olé et le responsable du vacancier sera réalisé.

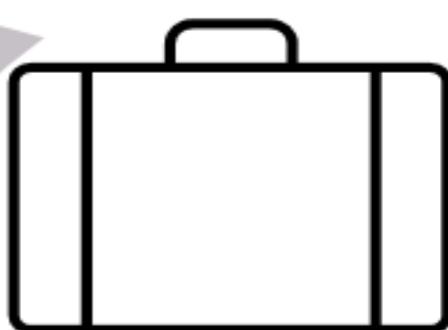
L'organisation de ce retour relève de la personne responsable du vacancier et l'ensemble des frais seront portés à sa charge.

L'équipe d'animation peut légitimement invoquer l'extrême urgence.

Liste non exhaustive de possibilités de retour :

- Soit le responsable du vacancier vient le chercher dans un délai le plus court possible avec arrangement préalable auprès de l'équipe d'animation.
- Soit le vacancier peut voyager seul et rentre à ses frais par un service de type "taxi" (moyennant accord écrit ou mail du responsable du vacancier)
- Soit le vacancier ne peut voyager seul et est ramené par un service de type "ambulance- privée" (moyennant accord écrit ou mail du responsable du vacancier)

A défaut d'arrangement (personne responsable ou service injoignable) et selon le degré d'urgence, l'ASBL « Le Gardian » se réserve le droit de prendre toutes mesures utiles dans ce cadre, en avertissant les autorités compétentes. Tous les frais seront à charge du vacancier.



2. CONDITIONS SPECIFIQUES DE PARTICIPATION EN FONCTION DES SEJOURS PROPOSES

LES SÉJOURS DE PRINTEMPS

« A NOUS LA CÔTE BELGE – SÉJOUR À LA « VILLA PASTORIE STELLA » À DE HAAN.

Les vacanciers pourront séjourner en petit groupe dans une villa pleine de charme où chacun pourra se sentir comme à la maison. Cependant, il n'y a pas de possibilité de loger au rez-de-chaussée. Le vacancier doit donc être capable de monter seul les escaliers.

Cette villa offre également une jolie terrasse et un jardin sécurisé. Elle se situe au cœur de la ville de De Haan, à deux pas de la plage.

<i>Le séjour</i>	<i>Durée</i>
1 groupe de 6 vacanciers	1 semaine du 24 avril au 01 mai 2026
2 accompagnants	1 semaine du 08 au 15 juin 2026
Séjour en gîte	
Voyage en camionnette (190 kms)	

Tarif : 1255€

« A NOUS LA CÔTE D'OPALE – SÉJOUR AU « GITE DES SABLES » À BERCK-SUR-MER

Les vacanciers pourront séjourner en petit groupe dans un gîte plein de charme où chacun pourra se sentir comme à la maison.

Celui-ci offre également une jolie terrasse et un jardin sécurisé. Le tout, à deux pas de la plage.

Attention, ce séjour n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

<i>Le séjour</i>	<i>Durée :</i>
1 groupe de 6 vacanciers	1 semaine du 24 avril au 01 mai 2026
2 accompagnants	
Séjour en gîte	
Voyage en camionnette (190 kms)	

Tarif : 1255 €

« LE SOLEIL DE LA COSTA BRAVA » - SÉJOUR À L'HÔTEL « ROYAL SUN SUITES » À SANTA SUSANNA

Ce séjour à l'hôtel Royal Sun Suites, du fait de son emplacement, permettra un séjour où le **rythme se voudra plus calme et propice à la tranquillité.**

Bien qu'un panel d'activité soit également proposé par l'équipe ainsi que par l'hôtel, le rythme se verra plus allégé.

<i>Le séjour</i>	<i>Durée :</i>
1 groupe de 6 vacanciers	2 semaines du 08 au 17 juin 2026
2 accompagnateurs	
Séjour hôtelier – formule buffet	
Voyage de nuit avec les autocars Léonard	

Tarif : 1650 €



LES SÉJOURS DE L'ETÉ

« A NOUS LA CÔTE D'OPALE » -SÉJOUR AU GITE « LES MIGRATEURS » - AUDINGHEM

Séjour offrant de magnifiques paysages. Celui-ci s'adresse aux vacanciers qui aiment découvrir, marcher et profiter du grand air.

Les vacanciers pourront séjourner dans un gite de groupe « traditionnel ».

Attention que ce séjour ne s'adapte pas aux personnes à mobilité réduite ou qui présentent des difficultés à niveau de la marche.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 14 vacanciers 4 accompagnateurs (1 coordinateur séjour et 3 animateurs) Séjour en gite Voyage en camionnette (300 kms)	<i>Durée :</i> 2 semaines du 04 au 18 juillet 2026
---	---

Tarif : 1650 €

« DÉCOUVERTE DE DURBUY » - SÉJOUR À « LA FERME DU PRÉ CHARMANT » À GRANHAN

Ce gite permet de répondre au besoin des vacanciers en bénéficiant d'un accès aisément au sein du logement. En effet, nous pourrons accueillir deux personnes à mobilité réduite et les nombreuses chambres aux rez-de-chaussée répondent également à des besoins plus larges. L'emplacement, proche de Durbuy, offre de nombreuses possibilités touristiques.

Nous marquons votre attention sur le fait que nous logeons dans un corps de ferme et que donc les vacanciers seront en contact avec des animaux.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 14 vacanciers dont deux personnes à mobilité réduite 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour en gite Voyage en camionnette (70 kms)	<i>Durée :</i> 2 semaines du 03 au 17 juillet 2026 1 semaine du 03 au 10 juillet 2026 1 semaine du 10 au 17 juillet 2026
---	---

Tarif : 1 semaine 900€

2 semaines 1800€

« LE SOLEIL DE LA COSTA BRAVA » - SÉJOUR À L'HÔTEL « ROYAL SUN SUITES » À SANTA SUSANNA

Ce séjour à l'hôtel Royal Sun Suites, du fait de son emplacement, permettra un séjour où le **rythme se voudra plus calme et propice à la tranquillité.**

Bien qu'un panel d'activité soit également proposé par l'équipe ainsi que par l'hôtel, le rythme se verra plus allégé.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 12 vacanciers 4 accompagnateurs Séjour hôtelier – formule buffet Voyage de nuit avec les autocars Léonard	<i>Durée :</i> 10 jours du 03 au 12 juillet 2026
--	---

Tarif : 1990€

« RIMINI LA PETITE VENISE » - SÉJOUR À L'HÔTEL « BAGLI »

Nous poserons à nouveau nos valises à l'hôtel Bagli à Rimini. Cet établissement très familial et convivial permettra à chacun de se poser au bord de la mer, de la piscine ou encore en profitant d'un moment dans le jacuzzi. Mais pas que... l'équipe proposera un panel d'activité permettant de découvrir ou redécouvrir cette jolie ville italienne.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 12 vacanciers 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour hôtelier – formule service à table Voyage de nuit avec les autocars Léonard	<i>Durée :</i> 10 jours du 03 au 12 juillet 2026
---	---

Tarif : 1990 €

« LE SOLEIL DE LA COSTA BRAVA » - SÉJOUR À L'HÔTEL « H-TOP JADHE » (NOUVEAU) À CALELLA.

Ce séjour se voudra plus rythmé. En effet, faisant partie de la gamme des hôtels H-Top, l'établissement est de plus grande capacité et offre un panel d'animations plus étendus, ce qui le rend plus animé.

Le nombre d'activités proposées par notre équipe seront également plus nombreuses. Cette différence de rythme par rapport à l'hôtel Royal Sun Suites permettra à chacun de pouvoir s'orienter en fonction de ses souhaits et besoins.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 12 vacanciers 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour hôtelier – formule buffet Voyage de nuit avec les autocars Léonard	<i>Durée :</i> 10 jours du 24 juillet au 02 août 2026
--	--

Tarif : 1990 €

« LE SOLEIL DE LA COSTA BRAVA » - SÉJOUR À L'HÔTEL « ROYAL SUN SUITES » À SANTA SUSANNA

Ce séjour à l'hôtel Royal Sun Suites, du fait de son emplacement, permettra un séjour où le **rythme se voudra plus calme et propice à la tranquillité.**

Bien qu'un panel d'activité soit également proposé par l'équipe ainsi que par l'hôtel, le rythme se verra plus allégé.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 12 vacanciers 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour hôtelier – formule buffet Voyage de nuit avec les autocars Léonard	<i>Durée :</i> 10 jours du 24 juillet au 02 août 2026
--	--

Tarif : 1990€

« A NOUS LA CÔTE D'OPALE – SÉJOUR AU « GITE DES SABLES » À BERCK-SUR-MER

Les vacanciers pourront séjourner en petit groupe dans un gîte plein de charme où chacun pourra se sentir comme à la maison.

Celui-ci offre également une jolie terrasse et un jardin sécurisé. Le tout, à deux pas de la plage.

Attention, ce séjour n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 6 vacanciers 2 accompagnants Séjour en gîte Voyage en camionnette (190 kms)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 25 juillet au 01 août 2026
--	---

Tarif : 1255€

« LA VALLÉE DES DEUX OURTHES » - SÉJOUR AU « RELAIS DU VIEUX PRINCE » À GOUVY

Ce gîte est devenu avec le temps un incontournable de notre catalogue. Cette récurrence permet de répondre aux besoins de certains vacanciers de retrouver des repères de séjour. Cet hébergement, de par sa conception, permet à chacun de trouver un moment de calme, de s'isoler s'il en ressent le besoin.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 12 vacanciers 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour en gîte Voyage en camionnette (70km)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 31 juillet au 06 août 2026
--	---

Tarif : 1255€

« A NOUS LA CÔTE BELGE – SÉJOUR À LA « VILLA PASTORIE STELLA » À DE HAAN.

Les vacanciers pourront séjourner en petit groupe dans une villa pleine de charme où chacun pourra se sentir comme à la maison. Cependant, il n'y a pas de possibilité de loger au rez-de-chaussée. Le vacancier doit donc être capable de monter seul les escaliers.

Cette villa offre également une jolie terrasse et un jardin sécurisé. Elle se situe au cœur de la ville de De Haan, à deux pas de la plage.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 6 vacanciers 2 accompagnants Séjour en gîte Voyage en camionnette (190 kms)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 11 au 18 septembre 2026
--	--

Tarif : 1255€



LES SÉJOURS D'AUTOMNE

« LE SOLEIL DE LA COSTA BRAVA » - SÉJOUR À L'HÔTEL « H-TOP JADHE » À CALELLA.

Nous offrons encore cette année la possibilité d'y séjournier dans une période moins fréquentée tout en gardant les plaisirs qu'offrent la Costa Brava. Cette période permet d'accueillir les vacanciers plus sensibles aux fortes chaleurs.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 12 vacanciers 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour hôtelier Voyage de nuit avec les autocars Léonard	<i>Durée :</i> 10 jours du 18 au 27 septembre 2026.
---	--

Tarif : 1705 €

SÉJOUR AU « CENTER PARK » À DE HAAN

Les vacanciers seront accueillis dans un Cottage tout confort au cœur du village de vacances. Les maîtres mots de ce séjour seront balades, plaisirs aquatiques et repos. Nous attirons votre attention sur le fait que les vacanciers doivent présenter de bonnes capacités de marche afin de pouvoir profiter un maximum de leur séjour.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 6 vacanciers 2 accompagnants Séjour en gîte Voyage en camionnette (190 kms)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 17 au 24 octobre 2026
--	--

Prix : 1255€

« A NOUS LA CÔTE BELGE – SÉJOUR À LA « VILLA PASTORIE STELLA » À DE HAAN.

Les vacanciers pourront séjournier en petit groupe dans une villa pleine de charme où chacun pourra se sentir comme à la maison. Cependant, il n'y a pas de possibilité de loger au rez-de-chaussée. Le vacancier doit donc être capable de monter seul les escaliers.

Cette villa offre également une jolie terrasse et un jardin sécurisé. Elle se situe au cœur de la ville de De Haan, à deux pas de la plage.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 6 vacanciers 2 accompagnants Séjour en gîte Voyage en camionnette (190 kms)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 16 au 23 octobre 2026
--	--

Tarif : 1255€

LES SÉJOURS D'HIVER

« AUTOUR DE LA PLUS PETITE VILLE DU MONDE » - SÉJOUR À LA « FERME DU PRÉ CHARMANT » À GRANHAN

Ce gîte permet de répondre aux besoins des vacanciers souhaitant un accès aisément au sein du logement. En effet, nous pourrons accueillir 2 personnes à mobilité réduite et les nombreuses chambres au rez-de-chaussée permettent également de répondre à des besoins plus larges. L'emplacement, proche de Durbuy, offre de nombreuses possibilités touristiques.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 14 vacanciers (dont 2 personnes à mobilité réduite) 4 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 3 animateurs) Séjour en gîte Voyage en camionnette (70km)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 21 au 27 décembre 2026
--	---

Tarif : 1300€

« A NOUS LA CÔTE BELGE » - SÉJOUR À « LA VILLA EUPHORIA » À COXYDE

Ce gîte, également incontournable de notre offre, permet un déplacement aisément et sécurisé. Il est adapté aux personnes à mobilité réduite. Sa situation géographique est idéale. Très proche de la digue, celle-ci peut être rejointe par un chemin sécurisé qui permettra aux vacanciers de profiter de longues balades le long du littoral.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 14 vacanciers (dont 2 personnes à mobilité réduite) 4 accompagnateurs (1 coordination-séjour et 3 animateurs) Séjour en gîte Voyage en camionnette (210 km)	<i>Durée :</i> 1 semaine du 21 au 27 décembre 2026
--	---

Tarif : 1300€

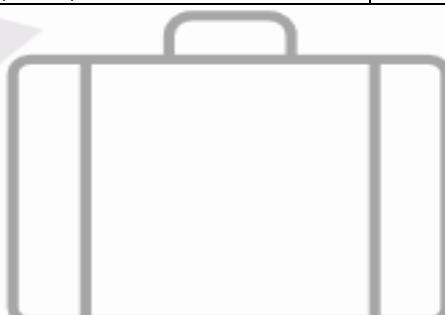
NOS MINI-TRIP

SÉJOUR « SAINT-VALENTIN » AU « QUARTIER LATIN » À MARCHE-EN-FAMENNE

Accueillant de plus en plus de couples, il nous paraît important de pouvoir leur proposer une parenthèse en amoureux. Quoi de mieux que la Saint-Valentin ! Ils seront accueillis à l'hôtel « Le Quartier Latin » à Marche-en-Famenne. Au programme : chambre double, menu 3 services en table individuelle et accès aux thermes. Le tout sous la surveillance discrète de nos accompagnateurs. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que les vacanciers doivent présenter une bonne autonomie et ne pas présenter de troubles du comportements envahissants afin que chacun puisse profiter de ce séjour en toute quiétude.

<i>Le séjour</i> 3 couples 2 accompagnateurs Séjour hôtelier – Service à table Voyage en camionnette (60km)	<i>Durée :</i> Séjour de 2 jours du 11 au 12 février 2026
---	--

Tarif : 455€



« FUTUROSCOPE » - SÉJOUR À L'HÔTEL « FUTUROSCOPE » (NOUVEAU)

Les vacanciers seront logés au cœur même du parc à l'hôtel Futuroscope. Les repas se prennent également dans les différents restaurants du parc afin de ne pas perdre une minute de découverte.

Nous attirons votre attention sur le fait que le séjour, bien qu'il permette de jouir d'un cadre exceptionnel, demande une certaine aptitude physique ainsi que d'une capacité à patienter lors des files d'attente.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 6 vacanciers 3 accompagnateurs (1 coordinateur-séjour et 2 animateurs) Voyage en camionnette (630 km)	<i>Durée :</i> 4 jours du 11 au 14 mars 2026
---	---

Tarif : 900€

« FÉÉRIE DE NOËL » - SÉJOUR À « L'HÔTEL DE LA POSTE » À LE BONHOMME

Séjour au cœur des marchés de Noël d'Alsace. Les vacanciers seront accueillis à l'Hôtel de la Poste ». Les maîtres mots de ce séjour seront : découverte, marche, dégustation et détente. Nous attirons votre attention sur le fait que les vacanciers doivent présenter de bonnes capacités de marche afin de profiter un maximum de leur séjour.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de 6 vacanciers 2 accompagnateurs Séjour hôtelier – service à table Voyage en camionnette (400km)	<i>Durée :</i> Séjour de 3 jours du 07 au 09 décembre 2026
---	---

Tarif : 500€

NOS SÉJOURS RÉPIT

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'article 2, aléna 7 pour mieux cerner le profil des vacanciers accueillis pour ces séjours.

Nous séjournerons au « Landal Village » aux Lacs de l'eau d'heure : endroits calmes, cosy, permettant d'allier repos et activités.

<i>Le séjour</i> 1 groupe de maximum 5 vacanciers 3 accompagnateurs Séjour gîte Voyage en camionnette (65 km)	<i>Durée :</i> Séjour de 3 jours du 16 au 18 mars 2026 – Landal Village – 700 € Séjour de 4 jours du 18 au 20 mai 2026 – Landal Village -700 € Séjour de 5 jours du 03 au 07 août 2026 – Landal Village –1250 € Séjour de 3 jours du 05 au 07 octobre 2026 – Landal Village – 700 €
---	---



SÉJOUR RÉPIT FAMILLE (NOUVEAU)

<i>Le séjour</i> 1 groupe de maximum 5 vacanciers 3 accompagnateurs Séjour gîte Voyage en camionnette (65 km)	<i>Durée :</i> Séjour de 3 jours du 20 au 23avril 2026 – Landal Village –900 €
---	---